

## Tous ensemble pour se faire entendre



**Par leurs expressions**, leurs combats au quotidien, les personnels témoignent conjointement des difficultés professionnelles, de l'attachement à leur métier et de la volonté de faire réussir tous les jeunes.

**Liant étroitement ambition** pour les élèves et les étudiants et conception de leurs métiers, ils revendiquent des améliorations qui en préservent l'identité, favorisent le travail en équipe, permettent de mieux assurer un enseignement de qualité pour tous.

**Pour donner un nouvel élan** à la démocratisation de l'enseignement secondaire comme de l'enseignement supérieur, élever les qualifications de tous les jeunes, il faut des transformations qui s'appuient sur les missions de chacun des membres des équipes, arment mieux les enseignants, renforcent la qualification et la formation, libèrent du temps, assurent des améliorations de carrière et de salaire.

**Le gouvernement entend**, lui, réduire drastiquement la dépense d'éducation, programme 80 000 suppressions d'emplois en cinq ans touchant fortement le second degré et l'enseignement supérieur, met en cause l'existence de certaines catégories, développe un projet éducatif ségrégatif et individualiste. Quant aux réformes de la fonction publique, elles tendent à affaiblir les garanties statutaires et renforcer le poids des hiérarchies locales, consacrer la baisse du pouvoir d'achat, accroître les inégalités, à l'image de l'ensemble des réformes gouvernementales actuellement menées.

**Nous présentons à vos suffrages des candidats conscients de ces enjeux, s'engageant à défendre par le paritarisme notre conception du métier.**

### Des évolutions des métiers dans le respect des qualifications et des missions

- une élévation des niveaux de recrutement et de formation qui ne brade aucun aspect de la formation, des concours nationaux renouvelés ;
- une professionnalité construite sur la durée ;
- une entrée progressive dans le métier ;
- des personnels titulaires qualifiés en nombre suffisant partout.

### Des métiers respectés et revalorisés

- des carrières accélérées et des grilles indiciaires reconstruites ;
- des métiers exercés dans le cadre d'une fonction publique statutaire, garante des droits collectifs, protégeant des pressions locales ;
- le rattrapage et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- des emplois dégagés pour la seconde carrière ;

- la prise en compte de la pénibilité et des dispositifs élargis et améliorés de fin de carrière ;
- la prise en compte des années d'étude pour la retraite.

### Des métiers porteurs des valeurs du service public

- soucieux d'égalité portant, dans tous les établissements, les mêmes exigences ;
- prenant en compte, dans les choix pédagogiques et les moyens, la diversité des situations et des publics ;
- attachés à des objectifs exigeants et communs, aux solidarités contre l'individualisme ;
- luttant contre toutes les formes de ségrégation et de discrimination ;
- pour une société plus juste, le développement de l'emploi, une protection sociale et des retraites fondées sur la solidarité.



# ÉLECTIONS AUX CAP 2008 – CPE



## Des élus impliqués dans leurs établissements, au cœur des débats de la profession, intervenant dans les opérations de gestion et d'affectation

- capables de défendre des critères assurant transparence et équité face à l'arbitraire ;
- se battant pour la défense des intérêts de la profession, préservant les solidarités, donnant des garanties à tous ;
- agissant pour le respect et l'amélioration de nos statuts, permettant un plein exercice du métier comme métier de conception, sans dépendance ni subordination.

## Au sein de syndicats majoritaires, syndicats qui rassemblent, regroupés dans la FSU

- aptes à penser des revendications diversifiées dans l'objectif d'une amélioration pour tous ;
- recherchant l'unité et capables d'organiser l'action pour le respect de nos métiers comme ils l'ont montré dans la construction des mobilisations (décrets Robien, postes, etc.) ;
- articulant action et discussions ;
- à l'initiative de débats en prise avec les préoccupations de la profession ;
- prenant toute leur part dans les mobilisations interprofessionnelles, notamment pour la protection sociale, les retraites.

## Conseillers principaux d'éducation – CPE

### Une conception ambitieuse pour un métier revalorisé

- pour le respect et le renforcement de la spécificité de notre métier, de nos missions, du statut, de notre appartenance aux équipes pédagogiques et éducatives. Refus absolu de toute dérive vers l'équipe de direction ou vers des fonctions de DRH ;
- pour un métier centré sur le suivi individuel et collectif des élèves, contribuant à leur réussite scolaire, leur formation citoyenne et leur épanouissement ;
- pour une actualisation de la circulaire de 1982 en réaffirmant les principes de notre identité professionnelle ;
- pour une application effective de la réduction du temps de travail (35 heures toutes activités confondues) par la création de postes dans tous les établissements et l'implantation massive de postes de CPE dans tous les collèges ;
- pour un recrutement par concours externe et interne à la hauteur des besoins afin d'offrir un réel suivi éducatif à tous les jeunes dans l'objectif d'un CPE pour 250 élèves ;
- pour une formation professionnelle de qualité aux côtés des enseignants dans les IUFM. Pour des pré-recrutements et un concours au niveau master comme pour les certifiées. Pour une entrée progressive dans le métier par un service allégé et des compléments de formation ;
- pour une formation continue qui réponde aux attentes des personnels ;

- pour des personnels en nombre suffisant dans les vies scolaires avec un statut d'étudiant surveillant.

### Une carrière et une grille salariale réévaluées pour tous.

- pour l'accélération et l'amélioration de l'avancement ;
- pour l'alignement de l'indemnité forfaitaire d'éducation sur l'ISDE ;
- pour une hors-classe transformée en fin de carrière pour tous avec, dans l'immédiat, le retour à un barème national équitable et transparent ;
- pour une agrégation d'éducation permettant une perspective de carrière et un corps d'inspection spécifique issu de la catégorie ;
- pour une double notation dont la partie pédagogique serait évaluée par ce corps d'inspection spécifique.

### Une gestion plus juste

- pour le retour à un mouvement national amélioré et le rétablissement du paramètre logement ;
- contre le recours abusif au classement en postes à « profil » ;
- pour des décharges de service pour les collègues exerçant en zone difficile ;
- contre la création de postes « à cheval » sur plusieurs établissements ;
- pour l'amélioration des conditions d'exercice des TZR.

**En votant pour les listes SNES-SNUEP (FSU), vous réaffirmerez votre volonté d'exercer votre métier dans l'intérêt des élèves.**

## QUI ÉLISEZ-VOUS LE 2 DÉCEMBRE ?



**Des « commissaires paritaires »**, vos délégué/e/s dans les commissions administratives paritaires (CAP) nationales et académiques. Des collègues qui, comme vous, exercent leur métier et sont engagés dans une activité militante soucieuse d'allier défense individuelle et collective et défense du service public. Elu/e/s, ils vous défendent sur la base de principes clairs, fondés sur la solidarité et la justice.

**Les CAP**, composées à parité d'élus du personnel et de représentants de l'administration, sont consultées sur les actes de gestion qui vous concernent personnellement (notation administrative, avancement d'échelon, promotions, accès à la hors classe, mutation, etc.). Pour nous, elles sont à la fois une garantie contre l'arbitraire et l'autoritarisme et des lieux d'expression des revendications.

**Ce sont toutes ces garanties que le gouvernement vise en cherchant à réduire les prérogatives des CAP.**

**Notre conception du rôle des élus.** Vous conseiller et vous informer personnellement, faire respecter vos droits individuels et collectifs, contrôler les décisions de l'administration, proposer des améliorations dans le cadre de règles communes, que nous nous attachons à faire évoluer dans un sens favorable à tous. Les élus du SNES et du SNUEP (FSU) ne s'en laissent pas conter. Leurs principes : égalité de traitement, équité et transparence.

**C'est de votre vote que vos élus tiennent leur force et leur efficacité.**

